



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 15 janvier 2025 le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or a adopté le règlement d'emprunt suivant :

**372-11-24 Règlement numéro 372-11-24 décrétant une
dépense de 638 980 \$ et un emprunt de
638 980 \$ pour la fermeture définitive des
cellules 11 et 12 au lieu d'enfouissement
technique**

Ce règlement, approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 17 février 2025, entre en vigueur en date des présentes, conformément au règlement numéro 330-11-18 déterminant les modalités de publication des avis publics de la MRC de La Vallée-de-l'Or.

Une copie est disponible pour consultation au siège social de la MRC sis au 42, place Hammond, Val-d'Or aux heures normales d'ouverture des bureaux sur rendez-vous seulement.

Fait à Val-d'Or, ce 24 février 2025

Original signé

La greffière de la MRC,
Me Marie-Hélène Bastien